

**Charte de la Donnerie « Prenons Le Temps » du 26 avril 2015**

En participant à la Donnerie…

…En tant que **donneur**, je m’engage à :

* Déposer des objets **propres et en bon état** :
* Objets et meubles : facilement transportables.
* Appareils : uniquement en état de marche.
* *Le comité se réserve le droit de refuser des objets qui ne répondraient pas aux critères qu’il a fixés (propreté, état de marche,…)*
* Nous n’acceptons pas les vêtements, les livres, les cassettes VHS et denrées alimentaires.
* Reprendre les objets non acceptés par le comité d’organisation, au moment du dépôt

… En tant que **preneur**, je m’engage à :

* N’emporter que ce qui peut réellement me servir et sans but lucratif.
* Ne pas contester un objet à une personne qui l’a préalablement choisi.
* Ne pas emporter des parties d’objet : uniquement dans leur entièreté.
* Apporter mes sacs pour emporter mes objets

Vous n’êtes pas obligés de donner pour recevoir…

*Cette manifestation (de particulier à particulier) est organisée par des citoyens bénévoles de Woluwé-Saint-Pierre (Prenons Le Temps, projet de Quartier Durable) dans un but de solidarité et d’anti-gaspillage.*

*Ils veilleront à la qualité des objets déposés.*

 *La Donnerie n’est pas accessible aux brocanteurs.*

Merci pour *votre* collaboration !